

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf octobre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du trois octobre deux mille vingt trois, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-5-1-134

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT VOIRIE 2023

APPROBATION D'UN PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Francine FILLATRE), DOUSSON Bruno, DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance

2023D7-5-1-134

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

VOIRIE 2023

APPROBATION D'UN PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le Président propose d'approuver le programme 2023 des travaux d'aménagement des trottoirs « grand rue » à ESPALAIS et propose de solliciter le Département pour obtenir une aide financière.

Plan de financement prévisionnel :

Aménagement des trottoirs « grand rue » à ESPALAIS :

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 217 187,99 € HT

- Conseil Départemental (31,2%) : 67 762,65 €

- autofinancement : 149 425,34 €

Le Président propose donc :

- de solliciter le Département sur cette opération,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à ces opérations.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de solliciter le Département sur cette opération,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à ces opérations.

Fait à Valence d'Agen, le 9 octobre 2023

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 10 octobre 2023

La secrétaire de séance désignée
Le Maire de CASTELSAGRAT

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Francine FILLATRE



Jean Michel BAYLET